

● Relevé de décisions du Conseil d'administration

Réunion du 26 juin 2026

Présents

Participants avec voix délibérative :

- M. André Schwob par le Président d'Inria
- Mme Isabelle Amaglio-Térisse par le ministère en charge de l'industrie
- Mme Mireille Campana par le ministère en charge des communications électroniques
- M. Boris Dintrans par le ministère en charge de la recherche
- M. Luc Saccavini par le Président d'Inria
- M. Sébastien Almiron par le collège « bureaux d'enregistrement »
- M. Éric Lantonnet par le collège « bureaux d'enregistrement »
- M. Nicolas Pawlak par le collège « utilisateurs »
- M. Paul Perpère par le collège « utilisateurs »
- M. Raft Razafindrakoto, par le collège « international »

Participants avec voix consultative :

- M. Pierre Bonis, Directeur général, Afnic
- M. Laurent Toutain, Président du Conseil scientifique
- M. Nicolas Chagny, élu ce jour par le collège Utilisateurs
- M. Christophe Ravier, nommé par le ministère en charge des communications électroniques

Autres participants :

- Mme Sophie Canac, Responsable gouvernance associative, Afnic
- M. Benoit Ampeau, Directeur partenariats et innovations, Afnic
- Mme Gabrielle Apfelbaum, Directrice communication, Afnic
- Mme Caroline Duval-Favre, Secrétaire générale, Afnic
- Mme Marianne Georgelin, Directrice juridique, Afnic
- M. Régis Massé, Directeur des systèmes d'information, Afnic
- Mme Émilie Turbat, Directrice marketing et commercial, Afnic

1. Documents de travail

- Convocation
- Liste des participants
- Ordre du jour
- Modèle de lettre de procuration
- Projets de résolutions soumises à l'approbation du Conseil d'administration
- Support de présentation
- Compte-rendu de la réunion du 9 avril 2026
- Tableau de bord
- Charte de nommage avec modifications apparentes

2. Ordre du jour

- Accueil et désignation du secrétaire de séance
- Approbation du PV du CA du 9 avril 2026
- Accueil des nouveaux administrateurs et tour de table
- Constitution des comités du CA
- Nomination des membres du Conseil scientifique
- Point d'actualité et suivi des demandes exprimées en CA
- Tableau de bord au 30/05/2026
- Information sur le projeté et premières perspectives d'atterrissage
- Restitution des CCUBE
- Modification de la charte de nommage (injonction AMF)
- Application de la charte de nommage à la date de la bascule de la gestion technique pour .gf, .gp, .mq
- Restitution des journées du Collège international

- Séminaire du CA : date, lieu et validation thématique
- Rappel calendrier des réunions à venir
- Points divers

3. Relevé de décisions

Résolution 1 : Approbation du compte-rendu du CA du 9 avril 2026

Le Conseil d'administration approuve le projet de compte-rendu de la réunion du 9 avril 2026.

Résolution 2 : Accueil des nouveaux administrateurs

Le Conseil d'Administration de l'Afnic accueille trois nouveaux administrateurs :

- M. Nicolas Chagny, représentant Internet Society (ISOC) France, élu ce jour pendant l'assemblée générale par les membres du collège utilisateurs ;
- M. Sébastien Almiron, représentant NETIM, élu ce jour pendant l'assemblée générale par les membres du collège bureaux d'enregistrement ;
- M. Christophe Ravier, nommé à partir de ce jour en tant que représentant du membre fondateur Ministère en charge des communications électroniques.

Le Conseil d'administration tient à remercier chaleureusement Mme Mireille Campana, administratrice nommée par le Ministère en charge des communications électroniques, et M. Paul Perpère, administrateur élu au sein du collège des utilisateurs et représentant le membre INPI, pour leur engagement au sein de

l'association et leur travail indispensable au sein du Conseil d'administration durant toute la durée de leurs mandats respectifs.

Résolution 3 : Composition des comités du Conseil d'administration

Sur la base des candidatures et demandes de changements constatées, le conseil d'administration approuve les nominations suivantes au sein de ses comités :

Comité des nominations :

- M. André Schwob (président du comité)
- M. Sébastien Almiron
- M. Eric Lantonnet
- M. Christophe Ravier
- M. Raft Razafindrakoto

Comité finances et gestion des risques :

- M. Sébastien Almiron (président du comité)
- Mme Isabelle Amaglio-Terisse
- M. Christophe Ravier
- M. Luc Saccavini
- M. André Schwob

Comité des engagements :

- Mme Isabelle Amaglio-Terisse
- M. Boris Dintrans
- M. Nicolas Pawlak
- M. Luc Saccavini

Comité des politiques de registre :

- M. Eric Lantonnet (président du comité)
- M. Sébastien Almiron
- M. Nicolas Chagny
- M. Nicolas Pawlak
- M. Raft Razafindrakoto

Résolution 4 : Nomination du conseil scientifique de l'Afnic

Le Conseil d'administration renouvelle les nominations de membres du Conseil scientifique de :

M. Laurent Toutain, M. José Araujo, M. Pierre Beyssac, M. Gordon Lennox,
Mme Kinda Khawam, Mme Cristel Pelsser, M. Simon Moyal, M. Samih Souissi

Il nomme les nouveaux membres du Conseil scientifique :

M. Eric Freyssinet, M. Jean-Louis Rougier, Mme Daphné Tuncer

Le conseil ainsi constitué aura un mandat d'une durée de 3 ans.

Le Conseil d'administration exprime ses vifs remerciements aux membres du Conseil scientifique, et particulièrement à M. Laurent Gydé, Mme Valérie Schafer, M. Guillaume Sire, pour leurs contributions à ses travaux et au rayonnement intellectuel de l'Afnic.

Résolution 5 : Modification de la charte de nommage

Sur rapport des comités de concertation, et le Président du comité des politiques de registre informé, le conseil d'administration adopte les modifications des articles suivants de la Charte de Nommage :

Article 6.5 –Transmission forcée

L'Afnic procède aux transmissions forcées de nom de domaine faisant suite : [...]

- à une injonction du président de l'autorité des marchés financiers en application du IV. de l'article L621-13-5 du code monétaire et financier, au bénéfice de l'autorité compétente concernée ; [...]*

Article 6.8 – Suppression d'un nom de domaine

Un nom de domaine peut être supprimé : [...]

- à la suite d'une injonction du président de l'autorité des marchés financiers en application du IV. de l'article L621-13-5 du code monétaire et financier ; [...]*

Les détails ont été présentés dans le document en annexe.

Cette nouvelle version sera applicable à partir du 26 juin 2026.

Résolution 6 : Modification de la charte de nommage et principe d'intégration des nouvelles extensions UM à la charte de nommage de l'Afnic

Sur rapport des comités de concertation, et le Président du comité des politiques de registre informé, le conseil d'administration :

1. valide qu'au jour de la bascule de la gestion technique des extensions .gf, .gp et .mq, qui devrait intervenir avant fin 2026, la charte de nommage dans sa version applicable au 26 juin 2026, s'appliquera immédiatement aux .gf, .gp et .mq
2. adopte la création du Chapitre 10- Dispositions transitoires de la Charte de Nommage par l'ajout suivant :

Chapitre 10 – Dispositions transitoires

À titre transitoire, les règles particulières suivantes s'appliqueront aux extensions .gf, .mq et .gp dont l'Afnic s'est vue confier la gestion en 2026, à compter de la date de bascule de leur gestion technique sur ses infrastructures :

- *Aucun nouvel enregistrement de nom de domaine constitué de 1 et 2 caractères numériques et/ou alphabétiques ne sera autorisé.*
- *Aucun nouvel enregistrement de nom de domaine sous des zones de nommage déjà existantes au sein de ces extensions ne sera autorisé, conformément aux pratiques mises en œuvre par l'Afnic pour les zones « .asso.fr », « .com.fr » ou « .tm.fr ». Les titulaires de noms de domaine enregistrés sous des zones de nommage sous .gf, .mq et .gp avant la date de la bascule de ces extensions sur les infrastructures de l'Afnic pourront ainsi continuer à les utiliser et à les renouveler.*

Cette période transitoire, destinée à permettre les concertations des parties prenantes et consultations publiques sur d'éventuels aménagements de la Charte de nommage relatifs aux extensions .gp, .mq et .gf, prendra fin au plus tard le 30 septembre 2027.

Les détails ont été présentés dans le document en annexe.

Cette nouvelle version sera applicable à partir du 26 juin 2026

Fait à Puteaux, le 26 juin 2026.

Le président

L'administrateur

Le secrétaire de séance

André Schwob

Sophie Canac